



Retrait de mon agrement du a des lettres de denonciation

Par **camus78**, le **31/03/2011** à **15:07**

Bonjour,rnrnVoila mon probleme depuis 3 semaines je suis harceler par d autres assistante maternelle qui sont comme moi , mais vu qu on est trop nombreuse sur le secteur faut en eliminee. Donc ces dames qui sont aux nombres de 5 on fait des courriers pour dire que je ne laissaient pas les petites vivres et que je les battaient , ainsi que j etait vulgaire (oui en effet je leur disaient chipie , coquine) donc une personne du pmi est venue me voir en me disant que j avais un blame je n ai rien compris encore moins les parents qui on demande une enquete qui a ete refuse. Hier on ma dit vu l histoire je me fesait retiree mon agrement je voudrais savoir si au pmi ils ont le droit de faire sans enquete prealable et comment reagir aux ricannement de ses dames , dois je porter plainte merci beaucoup de m aider. D autres maman sont choques par ce qui m arrivent donc jee pense faire une petition. merci